

Bureau d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES
PAR DIFFERENTS INSTITUTIONS, ENTREPRISES, SOCIETES, AGENCES ET OFFICES
D'ETAT DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 ET 2017
(Financement PAGIPG)

**RAPPORT D'AUDIT DE LA SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN
(SONEB)**

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	16/12/2019
Rapport provisoire	26/12/2019
X Rapport définitif	05/06/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU N°
3200800565618 Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo – 02 BP 1913 Cotonou _Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Siège : 136 Quartier Kegué –
06 BP 60535 Lomé _ Tel/(00228) 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES

Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMQ du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVÉE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCÉDURES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS ET DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSÉS AU TITRE DES EXERCICES BUDGÉTAIRES 2016 ET 2017.....	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITÉ	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PÉRIODE SOUS REVUE.....	11
V.	CONSTATS SUR LA VÉRIFICATION DES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS EN FONCTION DES MODES DE PASSATION.....	12
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées.....	12
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des marchés (PPM).....	12
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	12
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation).....	13
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité	13
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTRÉES PAR L'AC.....	22
VII.	CONSTATS SUR L'ÉTAT D'EXÉCUTION FINANCIÈRE.....	22
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	29
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes.....	29
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	29
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics	32
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	33
8.5.	Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés	35
IX.	ANNEXES	37

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat N°067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différents institutions, entreprises, sociétés et agences d'Etat du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 (lot 3), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB).

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre de l'exercice budgétaire 2015
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des Autorités Contractantes (AC) au titre de la période sous revue
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière
- vii. Analyse de la performance des AC
- viii. Annexes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 05 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVÉE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCÉDURES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS ET DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSÉES AU TITRE DES EXERCICES BUDGÉTAIRES 2016 et 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) pour les exercices budgétaires 2016 & 2017.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Années	Éléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	15	3 576 058 706
	Marchés de la population mère	24	5 428 333 221
	%	63%	66%
2017	Marchés audités	15	13 894 987 905
	Marchés de la population mère	22	25 557 555 795
	%	68%	54%

Opinions sur exercice 2016 : (favorable)

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB), appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	12	9	0	1	2
2	DC	1	1	0	0	0
3	GG	2	2	0	0	0
Total général		15	12	0	1	2
%		100%	80,00%	0,00%	6,67%	0%

RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités

IRR Procédure irrégulière

NUL Marché nul

IMP Impossibilité de donner une opinion

✓ Favorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures régulières, nous estimons que la majorité des procédures ont été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

Opinions sur exercice 2017 : (favorable)

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB), appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	GRE A GRE	1	1	0	0	0
2	AAO	14	13	0	0	1
Total général		15	14	0	0	1
%		100%	93,33%	0,00%	0,00%	0%
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités					
IRR	Procédure irrégulière					
NUL	Marché nul					
IMP	Impossibilité					

✓ **Favorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures régulières, nous estimons que la majorité des procédures a été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

Fondements des opinions

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants de la Société Béninoise des Eaux du Bénin (SONEB) conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 05 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures et de l'exécution effective des contrats passés par la SONEB, nous avons retenu la population primaire des marchés communiqués par l'ARMP et ensuite complété par les marchés ne faisant pas partie de la liste de l'ARMP et communiqués par la DNCMP afin d'avoir la population totale. A cet effectif total, s'ajoute éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous avons identifié un marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Années	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	AOO	5 019 500 521	20	2 989 250 256	12	59,55%	60,00%
	DC	13 971 200	1	13 971 200	1	100,00%	100,00%
	GRE A GRE	394 861 500	2	394 861 500	2	100,00%	100,00%
	Total général	5 428 333 221	23	3 398 082 956	15	62,60%	65,22%
2017	AOO	25 248 185 977	21	13 585 618 087	14	53,81%	66,67%
	GRE A GRE	309 369 818	1	309 369 818	1	100,00%	100,00%
	Total général	25 557 555 795	22	13 894 987 905	15	54,37%	68,18%

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Années	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	3 921 831 718	16	2 069 557 203	8	52,77%	50,00%
	Prestation intellectuelles	988 104 435	4	988 104 435	4	100,00%	100,00%
	Services	394 861 500	2	394 861 500	2	100,00%	100,00%
	Travaux	123 535 568	1	123 535 568	1	100,00%	100,00%
	Total général	5 428 333 221	23	3 398 082 956	15	62,60%	65,22%
2017	Fournitures	12 385 783 483	11	723 215 593	4	6%	36%
	Prestations Intellectuelles	1 287 570 050	6	1 287 570 050	6	100%	100%
	Travaux	11 884 202 262	5	11 884 202 262	5	100%	100%
	Total général	25 557 555 795	22	13 894 987 905	15	54,37%	68,18%

Commentaire :

Gestion 2016

L'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire 65,22% en volume et 62,60% en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2016.

Gestion 2017

L'échantillonnage recommandé par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire, 68,18% en volume et 54,37% en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2017.

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Les échantillons d'audit de conformité se présentent comme suit :

- Echantillon 2016

N° d'ordre	Réf. du marché	Objet du Marché	Nature du marché	Mode de passation	Noms des titulaires	Montant FCFA TTC
1	Marché N°002/SONEB/CCMP/CPMP/DAAG/DF du 08 janvier 2016	Renouvellement de la couverture en assurance santé de la SONEB	Services	Gré à Gré	NSIA Assurances	300 351 291
2	Marché N°003/SONEB/CCMP/CPMP/DAAG/DF du 08 janvier 2016	Renouvellement de la police d'assurance global dommage, perte d'exploitation après bris de machine au profit de la SONEB	Services	Gré à Gré	NSIA Assurances	94 510 209
3	Marché N° 028/16/SONEB/DG/DF/DCG GR/CCMP/CPMP/DLA du 16 février 2016	Travaux de réhabilitation et de rénovation du siège de la Direction Départementale de l'Ouème Plateau	Travaux	AOO	SACGIT SARL	123 535 568
4	Marché N° 178/MEF/MEEM/DNCMP/SONEB/SP DU 18/04/2016	Fourniture de Matériels Informatiques au profit de la SONEB Lot 1: Fournitures Imprimantes et Ordinateurs	Fournitures	AOO	CYR LABEL	74 231 000
5	Marché N° 179/MEF/MEEM/DNCMP/SONEB/SP DU 18/04/2016	Fourniture de Matériels Informatiques au profit de la SONEB Lot 2: Acquisition et Mise en Œuvre de deux serveurs	Fournitures	AOO	GROUPEMENT ICBM/GC INFORMATIQUE	401 798 000
6	Marché 024/16/SONEB/PRMP/DG/DF/CCMP/DDPE du 08 février 2016	Réalisation de l'étude d'impact environnementale et social du projet de renforcement du système d'AEP des communes de Glazoué et de Dassa-Zoumé	Prestations intellectuelles	DC	GROUPEMENT SETEM-BENIN/STUDI INTERNATIONAL	13 971 200
7	Marché N°055/16/SONEB/PRMP/DG/DF/DDPE/CCMP/CPMP/DES/SP du 11/04/16	Fourniture et installation d'électropompes à vitesse variable à très haut rendement et de kits de pompage solaires photovoltaïques Lots 1 & 2	Fournitures	AOO	PPS SARL	189 939 459
8	Bon de commande N°2 du 13/05/16 Marché N°325/MEFPD/DNCMP/SONEB/SP du 31/07/15	Acquisition de 8.532 kits de branchements particuliers au profit de la SONEB	Fournitures	AOO	C T P S SARL	762 474 194
9	Marché 039/16/SONEB/PRMP/DG/DF/CCMP/DCMQ du 16 mars 2016	Réalisation de l'étude portant apurement des créances de la SONEB	Prestations intellectuelles	AOO	SODEXCA	47 397 650
10	Marché 263/MEF/MEEM/DNCMP/SONEB/SP du 05/09/2016	Réalisation des études techniques détaillées, l'assistance à la passation des marchés, le contrôle et la surveillance des travaux du projet de renforcement du système d'AEP de la ville de	Prestations intellectuelles	AOO	IGIP/IGIP Afrique	609 144 820
11	Bon de commande N°2 du 11/02/16 du Marché N°058/15/SONEB/PRMP/DG/DF/DECR/CCMP/CPMP Avenant N°1 du 21/01/2016	Fournitures de tuyaux PVC au profit de la SONEB	Fournitures	AOO	IBP SARL	178 575 000
12	Bon de commande N° 1 du 24/02/2017 Marché N°107/16/SONEB/PRMP/DG/DF/DCMQ/CCMP/CPMP du 16 décembre 2016	MARCHE A COMMANDES DE FOURNITURE DE CHAUX ETEINTE AU PROFIT DE LA SONEB - RENOUELEMENT	Fournitures	AOO	DELTA TRANSACTION S SARL	109 420 800
13	Marché N° 330/MEF/MEEM/DNCMP/SP du 18/11/16	Réalisation de la mission d'assistance technique dans le cadre du projet de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la viabilité des systèmes d'eau	Prestations intellectuelles	AOO	GROUPEMENT WATER MANAGEMENT INTERNATIONAL/ASPA	317 590 765
14	Marché N° 106/16/PRMP/DG/DF/DCMQ/CCMP/CPMP du 16 décembre 2016	MARCHE A COMMANDES D'HYPOCHLORITE DE CALCIUM AU PROFIT DE LA SONEB - RENOUELEMENT	Fournitures	AOO	DELTA TRANSACTION S	99 375 000
15	Marché 105/16/SONEB/PRMP/DG/DF/DCMQ/CCMP/CPMP/ du 16 décembre 2016	MARCHE A COMMANDES DE FOURNITURE DE SULFATE D'ALUMINE AU PROFIT DE LA SONEB - RENOUELEMENT	Fournitures	AOO	DELTA TRANSACTION S SARL	75 768 000
Total						3 398 082 956

- Echantillon 2017

N° d'ordre	Référence du marché	Objet du marché	Nature de marché	Mode de passatio n	Titulair e	Montant (F CFA TTC)
1	N°023/17/S ONEB/PRMP/ DG/DECR/D DPE/CPMP/C CMP du 11/04/2017	Fourniture et installation d'équipements électromécaniques et réalisation de prestations connexes dans le cadre de la réalisation des travaux d'urgence de renforcement du système d'AEP de la ville de Parakou	Fournitures	GG	RMT Industrie- und Elektrote chnik GmbH	309 369 818
2	N°016/17/S ONEB/PRMP/ DG/DF/DDPE /CCMP/ CPMP du 24/02/2017	Acquisition de cinq (05) véhicules de type 4x4 double cabine dans le cadre du projet de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la viabilité des systèmes d'AEP des villes de Cotonou, Porto-Novo et leurs agglomérations	Fournitures	AOO	SONAEC	98 710 000
3	N°064/17/S ONEB/PRMP/ DG/DF/CCM P/CPMP/ du 21/11/2017	Travaux de pose de conduite et accessoires a porto novo et aguégues dans le cadre du projet de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la viabilité des systèmes d'aep des villes de cotonou et leurs agglomérations,	Travaux	AOO	CGC- TOGO	107 912 216
4	N°495/MEF/ MEM/SONEB/ DNCMP/SP du 24/11/2017	Travaux de génie civil et de pose des équipements hydrauliques, électriques et électromécaniques dans le cadre du projet de renforcement du système d'AEP de la ville de Parakou et environs	Travaux	AOO	SOGEA- SATOM/ RMT	10 567 274 102
5	N°074/17/S ONEB/PRMP/ DG/DF/DDPE /CCMP/CPM P du 14/12/2017	Acquisition de véhicule dans le cadre du projet de renforcement du système d'AEP de la ville de Cotonou et ses agglomérations phase III	Travaux	AOO	CFAO MOTORS BENIN	43 800 000
6	N°026/17/S ONEB/PRMP/ DG/DF/CCM P/CPMP/DDP E du 15/05/2017	Contrôle et surveillance des travaux de la phase d'urgence du projet de renforcement du système d'AEP de la ville d'Abomey-Calavi et environs	Prestations Intellectuell es	AMI	SETEM- BENIN	42 400 000
7	N°034/17/S ONEB/PRMP/ DG/CPMP/C CMP/DCMQ du 08/06/2017	Acquisition de réactifs d'analyse bactériologique, de matériels et de consommables de laboratoire au profit de la SONEB (Lots 1 et 2)	Fournitures	AOO	CAS LE ROCHER SARL	39 232 775
8	N°164/MEF/ MEEM/DNCM P/SP du 23/06/2017	Mission d'assistance technique à l'unité de gestion du projet d'alimentation en eau potable des zones péri-urbaines de Grand Cotonou (Cotonou, Abomey-Calavi, Sémè-Kpodji) et Porto-Novo	Prestations Intellectuell es	AMI	GROUPE MENT IGIP /GITEC/ IGIP AFRIQUE	810 495 550
9	N° 054/17/SON EB/PRMP/DG /DF/CCMP/C PMP/DDPE du 04/10/2017	Contrôle et surveillance des travaux de pose de conduite et accessoires à Porto-Novo ET Aguégues dans le cadre du projet de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la viabilité des systèmes d'AEP des villes de Cotonou, Porto-Novo et leurs agglomérations	Prestations Intellectuell es	AOO	SETEM- BENIN	22 462 500

N° d'ordre	Référence du marché	Objet du marché	Nature de marché	Mode de passation	Titulaire	Montant (F CFA TTC)
10	N° 055/17/SONEB/PRMP/DG/CCMP/CPM P/DDPE du 11/10/2017	Acquisition de soixante dix (70) terminaux de saisie portables (TSP) avec postes de travail et accessoires au profit de la SONEB	Fournitures	AOO	GROUPE CAURIS	275 903 000
11	N° 057/2017/SONEB/PRMP/DG/DF/DDP E/CCMP/CP MP/DLA du 16/10/2017	Travaux de construction de clôture autour des ouvrages de captage d'eau et des châteaux d'eau et de réalisation de voies d'accès dans le cadre du projet de renforcement du système d'AEP des villes de Glazoué, et de Dassa-Zoumé à partir des eaux souterraines	Travaux	AOO	KEN-DAL ET FILS	106 084 013
12	N° 062/17/SONEB/PRMP/DG/DF/CCMP/D DPE/DET/du 23/10/2017	Réalisation de l'audit financier des comptes exercice 2017,2018, et 2019 dans le cadre du projet de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la viabilité des systèmes d'AEP des villes de Cotonou, Porto-novo et leurs agglomérations	Prestations Intellectuelles	AOO	SAFECO	12 600 000
13	N°577/17/M EF/MEM/DNCP/SONEB/S P du 19/12/2017	Réalisation des études techniques détaillées du projet de renforcement des systèmes d'AEP des villes de Bassila,Boukoubé,Covè ,Zangnanado,Dogbo,Adjarrá, Missérété,Kandi,Aguégué,Allada, Natitingou et leurs environs	Prestations Intellectuelles	AOO	TERRABO	232 878 000
14	N°578/17/M EF/MEM/DNCP/SONEB/S P du 19/12/2017	Réalisation d'une étude de faisabilité du projet d'alimentation en eau potable des villes de Karimama,Kalalé,Cobly,Gogounou,Ouèssè,Ouinhi,Kpomassè et Zè (8 villes non couvertes)	Prestations Intellectuelles	AOO	TERRABO	166 734 000
15	N°246/MEF/MEEM/DNCP/SP du 08/08/2017	Réalisation des travaux de pose des équipements hydraulique,électrique, électromécaniques et de génie civil dans le cadre de la phase d'urgence du projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville d'abomey calavi	Travaux	AOO	SOGEA-SATOM	1 059 131 931
TOTAL						13 894 987 905

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

Existence, Capacité, régularité et fonctionnement des organes de passation et de contrôle (Réf/ C1 à C8)								
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE					Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	Comité d'approvisionnement	CCMP	
1	Existence	C1	OK	KO	OK	OK	OK	L'acte de désignation du S/PRMP n'est pas communiqué
2	Conformité	C2	OK	KO	OK	OK	OK	L'acte de désignation du S/PRMP n'est pas communiqué
3	Organisation et fonctionnement	C3	KO		OK	OK	OK	Seul le rapport d'activité de 2016 est communiqué mais il n'est pas signé.
4		C4	OK	KO	OK	OK	OK	L'acte de désignation du S/PRMP n'est pas communiqué
5		C5	OK	KO	OK	OK	OK	L'acte de désignation du S/PRMP n'est pas communiqué
6		C6	KO					Toute la documentation n'est pas disponible
7		C7	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
8		C8	KO					Les décisions d'attribution ne sont pas publiées
Légende								
C1	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)							
C2	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation Profil/Poste)							
C3	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)							
C4	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés							
C5	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, Signature par les personnes habilitées)							
C6	Qualité du système d'archivage (Taux d'exhaustivité des pièces, Disponibilité de salle d'archives / Archiviste)							
C7	Existence des moyens matériels et financiers (Cadre de travail, Mats et mobiliers de bureau, Matériels informatiques, Dotations financières pour diverses publication, Primes de désintéressement...)							
C8	Publication des décisions d'attribution							
Mettre < OK > si satisfaisant, < KO > si non								

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditable collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	49,42%	65,33%

Ce taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert, des procédures de consultation de fournisseur et des procédures de gré à gré. (Voir en annexe 2 les fiches d'exhaustivités).

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des marchés (PPM)

Le PPM élaboré par la PRMP de la SONEB est conforme au modèle type exigé par l'ARMP.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus.

- 2016

Le délai moyen de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat) calculé pour douze (12) marchés s'évalue à 82 jours environ. Ce délai n'appelle de notre part aucun commentaire particulière.

- 2017

Le délai moyen de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat) calculé pour huit (08) marchés s'évalue à 245 jours. Ce délai à notre avis est très long au regard du délai de validité des offres qui est de 90 jours (article 91 du Code des marchés publics de 2009).

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en annexe 3

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de gré à gré (marchés de fourniture/fonctionnement) et les demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du répertoire des prix de référence applicable.

Dans le cas d'espèces, le marché de demande de cotation ne figure pas dans l'échantillon d'audit constitué pour l'exercice budgétaire 2016.

Par ailleurs, en ce qui concerne les marchés passés par entente directe, la catégorie des articles faisant objet des marchés de gré à gré ne figure pas dans les répertoires des prix de référence 2016 & 2017 afin de permettre à l'auditeur de formuler une opinion

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

PROCEDURE DE GRE A GRE

- Gestion 2016

- 1- Marché N°002/SONEB/CCMP/CPMP/DAAG/DF relatif au renouvellement de la couverture en assurance maladie du personnel de la SONEB, attribué à NSIA, pour un montant HT de 300.351.291, source de financement : Budget Autonome
- 2- Marché N°003/SONEB/PRMP/CCMP/CPMP/SP relatif au renouvellement de la police d'assurance globale dommages, perte d'exploitation après incendie, perte d'exploitation après bris de machine au profit de la SONEB, attribué à NSIA ASSURANCE, pour un montant HT de 94.510.209, source de financement : Budget Autonome.

Montant total de l'ensemble des marchés (population primaire) de l'AC au titre de 2016	Montant total de l'ensemble des marchés de gré à gré (population primaire) de l'AC au titre de 2016	%
5 428 333 221	394 861 500	7,27%

Commentaire :

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus que les marchés passés par entente directe représentent 7,27% de l'ensemble des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire 2016.

Cette situation est conforme de l'article n°51 du CMP qui stipule que «la DNCMP veille à ce que, sur chaque année budgétaire et pour chaque AC, le montant additionné des marchés de gré à gré ne dépasse pas 10% du montant total des marchés publics passés en République du Bénin.....Tout marché conclu selon cette procédure de gré à gré est communiqué à l'ARMP.....Dans l'hypothèse où une AC solliciterait auprès de la DNCMP une autorisation de passer un marché de gré à gré, alors que le seuil des 10% ci-dessus visé serait franchi, la DNCMP, sauf dans l'hypothèse où l'autorisation est refusée, a l'obligation de saisir l'ARMP qui doit

probablement valider la procédure». Dans le cas d'espèce, nous avons observé le respect de cette disposition.

Conclusion : Les procédures ayant conduit au renouvellement des deux (2) marchés ci-dessus sont régulières.

- Gestion 2017

1. Marché N°023/17/SONEB/PRMP/DG/DECR/DDPE/CPMP relatif à la fourniture et installation d'équipements électromécaniques et réalisation de prestations connexes dans le cadre de la réalisation des travaux d'urgence de renforcement du système d'AEP de la ville de Parakou, attribué à RMT Industrie-und Elektrotechnik GmbH, pour un montant HT de 309 369 818 , source de financement : Budget Autonome.

Montant total de l'ensemble des marchés (population primaire) de l'AC au titre de 2016	Montant total de l'ensemble des marchés de gré à gré (population primaire) de l'AC au titre de 2016	%
53 443 957 891	309 369 818	0,58%

Commentaire :

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus que le marché passé par entente directe représente 0,58% de l'ensemble des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire 2017.

Cette situation est conforme à l'article n°51 du CMP qui stipule que «la DNCMP veille à ce que, sur chaque année budgétaire et pour chaque AC, le montant additionné des marchés de gré à gré ne dépasse pas 10% du montant total des marchés publics passés République du Bénin.....Tout marché conclu selon cette procédure de gré à gré est communiqué à l'ARMP.....Dans l'hypothèse où une AC solliciterait auprès de la DNCMP une autorisation de passer un marché de gré à gré, alors que le seuil des 10% ci-dessus visé n'est pas franchi, la DNCMP, sauf dans l'hypothèse où l'autorisation est refusée, a l'obligation de saisir l'ARMP qui doit probablement valider la procédure». Dans le cas d'espèce, le respect de cette disposition est observé.

Le marché ci-dessus cité est un marché passé par entente directe avec mise en concurrence.

Les pièces manquantes :

- Aucune pièce

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPM 2017 ;
- Dossier de demande de recours au gré à gré ;
- Existence l'autorisation préalable de la DNCMP ;
- Existence d'un rapport spécial justifiant le recours au gré à gré ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est régulière.

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRE OUVERT

Observation Générale :

Il a été observé que le délai de transmission (1) jour ouvrable à compter de la date d'attribution provisoire) des résultats provisoire à l'organe de contrôle compétent n'est pas respecté conformément aux dispositions de l'article 3 du décret N° 2014-551 du 24 septembre 2014.

➤ **Gestion 2016**

- 1- Marché N°028/16/SONEB/DG/DF/DCGGR/CCMP/CPMP/DLA relatif aux travaux de réhabilitation et de rénovation du siège de la Direction départementale de l'OUEME-PLATEAU attribué à SACGIT SARL, approuvé le 17/02/16 pour un montant TTC de 123.535.568 FCFA, source de financement : Budget Autonome
- 2- Marché N°178/MEF/MEEN/DNCMP/SONEB/SP relatif à la Fourniture de Matériels Informatiques au profit de la SONEB Lot 1: Fournitures Imprimantes et Ordinateurs, attribué à CYR LABEL, approuvé le 18/04/16 pour un montant TTC de 74.231.000, source de financement : Budget Autonome.
- 3- Marché N°179/MEF/MEEM/DNCMP/SONEB/SP relatif à la Fourniture de Matériels Informatiques au profit de la SONEB Lot 2 : Acquisition et Mise en Œuvre de deux serveurs, attribué à Groupement ICBM/GC Informatique, approuvé le 18/04/16 pour un montant TTC de 401.798.000, source de financement : Budget Autonome
- 4- Marché N°055/16/SONEB/PRMP/DG/DF/DDPE/CCMP/CPMP/DES/SP relatif à la Fourniture et installation d'électropompes à vitesse variable à très haut rendement et de kits de pompe solaires photovoltaïques Lots 1 & 2, attribué à PPS SARL, approuvé le 11/04/16 pour un montant TTC de 189.939.459, source de financement : Budget Autonome.
- 5- Marché BC N°263/MEF/MEEM/DNCMP/SONEB/SP relatif à la Réalisation des études techniques détaillées, l'assistance à la passation des marchés, le contrôle et la surveillance des travaux du projet de renforcement du système d'AEP de la ville de Parakou et ses environs, attribué à Groupement IGIP/AFRIQUE, approuvé le 05/09/16 pour un montant TTC de 609.144.820, source de financement : Budget Autonome
- 6- Marché N°058/15/SONEB/PRMP/DG/DF/DECR/CCMP/CPMP relatif à la commande de fournitures de tuyaux PVC au profit de la SONEB, approuvé le 26/05/15 pour un montant HT de 302.161.653, source de financement : Budget Autonome
- 7- Marché BC N°N°107/16/SONEB/PRMP/DG/DF/DCMQ/CCMP/CPMP relatif à commandes de fourniture de chaux éteinte au profit de la SONEB - Renouvellement attribué à DELTA TRANSACTIONS SARL, pour un montant TTC de 109.420.800, source de financement : Budget Autonome

- 8- Marché BC N°330/MEF/MEEM/DNCMP/SP relatif à la Réalisation de la mission d'assistance technique dans le cadre du Projet de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la viabilité des systèmes d'eau, attribué à GROUPEMENT WATER MANAGEMENT INTERNATIONA/ASPA UTILITIES pour un montant TTC de 317.590.765, source de financement : Fonds spécial du Nigéria / BAD

Les mêmes constats ont été faits sur l'ensemble des marchés ci-dessus. En conséquence, la même conclusion est donnée sur lesdits marchés.

Les pièces manquantes :

- Les publications des avis d'attribution définitive

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription des marchés au PPM 2016 ;
- Validation du Dossier d'Appel d'Offres par l'organe de contrôle à priori ;
- Les publications de l'avis d'Appel d'offres ;
- L'ANO de l'organe compétent sur l'attribution provisoire ;
- Les informations aux soumissionnaires non retenus ;
- Les publications des attributions provisoires.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Aucune insuffisance relevée en dehors de celle mentionnée dans la section « observation générale »

Conclusion : Les procédures ayant conduit à l'attribution des huit (8) marchés sont régulières sous réserve des pièces manquantes.

- 9- Marché N°325/16/SONEB/PRMP/DG/DECR/CPMP/CCMP relatif à l'acquisition de 8.532 kits de branchements particuliers au profit de la SONEB, attribué à CTPS SARL pour un montant HT 762.474.194, source de financement : Budget Autonome
- 10- Marché BC N°106/16/PRMP/DG/DF/DCMQ/CCMP/CPMP relatif à la commandes d'hypochlorite de calcium au profit de la SONEB - Renouvellement, attribué à DELTA TRANSACTIONS, pour un montant TTC de 99.375.000, source de financement : Budget Autonome

Les mêmes constats ont été faits sur l'ensemble des marchés ci-dessus. En conséquence, la même conclusion est donnée sur lesdits marchés.

Les pièces manquantes :

- Les publications des avis d'appel d'offres ouvert ;
- Les PV d'ouverture
- Les rapports d'analyse et d'évaluation des offres
- L'ANO de l'organe compétent sur l'attribution provisoire ;
- Les informations aux soumissionnaires non retenus ;
- Les notifications des attributions provisoires ;

- La publication du PV d'attribution provisoire ;
- Les notifications des marchés approuvés ;
- Les publications des attributions définitives.

Les points forts (forces) relevés :

- Contrats des marchés

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- L'auditeur n'a pas fait de commentaire à ce niveau

Conclusion : En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité des procédures ayant conduit à l'attribution des deux (2) marchés ci-dessus cités

- 11- Marché BC N°039/15/SONEB/PRMP/DG/DF/DDPE/CCMP/CPMP relatif à la Réalisation de l'étude portant apurement des créances de la SONEB, attribué à SODEXCA, approuvé le 16/03/16 pour un montant TTC de 47.397.650, source de financement : Budget Autonome

Les pièces manquantes :

- La preuve de publication du Dossier d'Appel d'offres ;
- La preuve de notification du marché approuvé ;
- L'ANO de la CCMP sur les résultats provisoires.

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPM de 2015
- L'information aux soumissionnaires non retenus ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- La procédure de passation a duré 12 mois ;
- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion : Les procédures ayant conduit à l'attribution du marché est régulière sous réserve de la communication des pièces manquantes.

- 12- Marché BC N°105/16/SONEB/PRMP/DG/DF/DCMQ/CCMP/CPMP du 16/12/2016 relatif à la commandes de fourniture de sulfate d'alumine au profit de la SONEB - Renouvellement, attribué à DELTA TRANSACTIONS SARL, pour un montant TTC de 75.768.000, source de financement : Budget Autonome

Les pièces manquantes :

- Autorisation de la DNCMP sur le renouvellement du marché à commande (article 40 alinéa 4 du Code des marchés publics de 2009)

Les points forts (forces) relevés :

- Le contrat du marché

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- L'auditeur n'a pas fait de commentaire à ce niveau.

Conclusion : la procédure ayant conduit à l'attribution du présent marché est frappée de nullité en raison du défaut d'autorisation de la DNCMP sur le renouvellement du marché (article 89 du Code des marchés publics de 2009).

➤ **Gestion 2017**

- 1- Marché N°495/MEF/MEM/SONEB/DNCMP/SP du 24/11/2017 relatif aux Travaux de génie civil et de pose des équipements hydrauliques, électriques et électromécaniques dans le cadre du projet de renforcement du système d'AEP de la ville de Parakou et environs, attribué à SOGEA-SATOM/RMT pour un montant HT 10.567.274.102,

Le marché ci-dessus est un marché alloti (composé de deux lots dont un a été échantillonné) cofinancé par la SONEB et la BOAD.

Les pièces manquantes :

- ANO de la DNCMP sur le Dossier d'Appel d'Offres ;
- ANO de la DNCMP sur l'attribution provisoire et de l'ANO du bailleur (BOAD) sur l'attribution provisoire ;
- Procès-verbal d'attribution provisoire signé par les membres de la commission ;
- Marché approuvé du marché ;
- Preuve de notification du marché approuvé ;
- Preuve de publication de l'avis d'attribution définitive ;
- L'information aux soumissionnaires non retenus.

Les points forts (forces) relevés :

- Marché inscrit au PPM 2017

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- L'auditeur n'a pas fait de commentaire à ce niveau.

Conclusion : En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité.

- 2- Marché N° 057/2017/SONEB/PRMP/DG/DF/DDPE/CCMP/CPMP/DLA du 16/10/2017 relatif aux Travaux de construction de clôture autour des ouvrages de captage d'eau et des châteaux d'eau et de réalisation de voies d'accès dans le cadre du projet de renforcement du système d'AEP des villes de GLAZOUE, et de DSSA-ZOUME à partir des eaux souterraines, attribué à KEN-DAL & FILS SARL pour un montant TTC 106.084.013, source de financement : Budget Autonome

Les pièces manquantes :

- La preuve de publication de l'avis d'appel d'offres ouvert et de l'attribution définitive ;

- La preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPM 2017 ;
- Information aux soumissionnaires non retenus ;
- Validation du Dossier d'Appel d'Offres par l'organe de contrôle à priori ;
- L'ANO de l'organe compétent sur l'attribution provisoire ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- L'auditeur n'a pas fait de commentaire à ce niveau

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du présent marché est régulière.

- 3- Marché N°062/17/SONEB/PRMP/DG/DF/DDPE/CCMP/CPMP relatif à la réalisation de l'audit financier des comptes exercice 2017, 2018, et 2019 dans le cadre du projet de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la viabilité des systèmes d'AEP des villes de Cotonou, Porto-Novo et leurs agglomérations, attribué à SAFECO, approuvé le 23/10/17 pour un montant HT de 12.600.000, source de financement : BAD

Les pièces manquantes :

- La preuve de notification du marché approuvé ;

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au PPM 2017 ;
- L'ANO de l'organe compétent sur l'attribution provisoire ;
- L'information aux soumissionnaires non retenus ;
- La publication du PV d'attribution provisoire.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive comme le recommande l'article 93 du CMP

Conclusion : La procédure de passation ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière sous réserve de la non-conformité ci-dessus mentionnée.

- 4- Marché N°577/17/MEF/MEM/DNCMP/SONEB/SA du 19/02/17 relatif à la Réalisation des études techniques détaillées du projet de renforcement des systèmes d'AEP des villes de Bassila, Boukoubé, Covè, Zangnanado, Dogbo, Adjarra, Missérété, Kandi, Agugué, Allada, Natitingou et leurs environs attribué à TERRABO-INGENIEUR CONSEIL, approuvé le 23/10/17 pour un montant HT de 197.350.000, source de financement : Budget Autonome
- 5- Marché N°578/17/SONEB/PRMP/DG/DF/DDPE/CCMP/CPMP relatif à la Réalisation d'une étude de faisabilité du Projet d'alimentation en eau potable des villes de KARMAMA, KALALE, COBLY, GOGOUNOU, OUESSE, OUINHI, KPOMASSE et ZE (8 villes non couvertes), attribué à TERRABO-INGENIEUR CONSEIL, approuvé le 19/12/17 pour un montant HT de 166.734.000, source de financement : Budget Autonome

- 6- Marché N°246/17/SONEB/PRMP/DG/DF/DDPE/CCMP/CPMP relatif à la Réalisation des travaux de pose des équipements hydraulique, électrique, électromécaniques et de génie civil dans le cadre de la phase d'urgence du projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville d'Abomey-Calavi attribué à SOGEA-SATOM, approuvé le 08/08/17 pour un montant HT de 1.059.131.931, source de financement : Pays-Bas
- 7- Marché N°074/17/SONEB/PRMP/DG/DF/DDPE/CCMP/CPMP relatif à l'acquisition de véhicule dans le cadre du projet de renforcement du système d'AEP de la ville de Cotonou et ses agglomérations phase III attribué à CFAO MOTORS BENIN, approuvé le 14/12/17 pour un montant HT de 43.800.000, source de financement : Budget Autonome.
- 8- Marché N°026/17/SONEB/PRMP/DG/DF/DDPE/CCMP/CPMP relatif au contrôle et surveillance de la phase du projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville d'Abomey Calavi et ses environs, attribué à SETEM BENIN, pour un montant TCT de 42.400.000, source de financement : Pays-Bas:
- 9- Marché N°034/SONEB/PRMP/DG/CCMP/CPMP/DCMQ relatif à l'acquisition de réactifs d'analyse bactériologique, de matériels et de consommables de laboratoire au profit de la SONEB (Lots 1 et 2) attribué à CAS LE ROCHER SARL, pour un montant TTC de 39 232 775, source de financement : Budget Autonome
- 10- Marché N°164/MEF/MEEM/DNCMP/SP du 23/06/2017 relatif à la mission d'assistance technique à l'unité de gestion du projet d'alimentation en eau potable des zones péri-urbaines de Grand Cotonou (Cotonou, Abomey-Calavi, SEME-KPODJI et Porto-Novo), attribué au GROUPEMENT IGIP/SEME KPODJI/PORTO NOVO pour un montant TTC 810.495.550, source de financement : KFW.
- 11- Marché N°054/17/SONEB/PRMP/DG/CCMP/CPMP/DDPE, relatif au contrôle et surveillance des poses de conduite et accessoires à PORTO NOVO et AGUEGUES dans le cadre du Projet de réduction des pertes d'eau et d'alimentation de la viabilité des systèmes d'alimentation en eau potable, Cotonou, Porto Novo, attribué au GROUPEMENT SETEM-BENIN/HYDRO-TPE SARL, pour un montant HT de 22.462.500 FCFA, source de financement : Fonds spécial du Nigéria par la BAD.
- 12- Marché N°055/17/SONEB/PRMP/DG/DF/DDPE/CCMP/CPMP relatif à l'acquisition de soixante-dix (70) terminaux de saisie portables (TSP) avec postes de travail et accessoires au profit de la SONEB, attribué à GROUPE CAURIS, pour un montant HT de 275.903.000, source de financement : Budget Autonome
- 13- Marché N°016/17/SONEB/PRMP/DG/DF/DDPE/CCMP/CPMP relatif à l'acquisition de cinq (05) véhicules de type 4x4 double cabine dans le cadre du projet de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la viabilité des systèmes d'AEP des villes de Cotonou, Porto-Novo et leurs agglomérations, attribué à SONAEC SA, pour un montant HT de 98.710.000 FCFA, source de financement : Fonds spécial du Nigéria administré par la BAD

- 14- Marché N°064/17/SONEB/PRMP/DG/DF/DDPE/CCMP/CPMP relatif aux Travaux de pose de conduite et accessoires à PORTO NOVO et AGUEGUES dans le cadre du Projet de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la viabilité des systèmes d'AEP des villes de Cotonou et leurs agglomérations, attribué à CGC-TOGO, pour un montant HT de 107.912.216, source de financement : Fonds spécial du Nigéria administré par la BAD.

Les mêmes constats ont été faits sur l'ensemble des marchés ci-dessus. En conséquence, la même conclusion est donnée sur lesdits marchés.

Les pièces manquantes :

- Les publications des avis d'attribution définitive comme le recommande l'article 93 du Code des Marchés Publics de 2009.

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription des marchés au PPM 2017 ;
- Les publications des avis d'appel d'offres ;
- L'ANO de l'organe compétent sur les attributions provisoires ;
- Les informations aux soumissionnaires non retenus ;
- Les publications des PV des attributions provisoires.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- L'auditeur n'a pas fait de commentaire à ce niveau

Conclusion : Les procédures de passation ayant conduit à l'attribution des onze (11) marchés sont régulières sous réserve des pièces manquantes.

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

➤ **Gestion 2016**

- 15- Marché N°024/16/SONEB/PRMP/DG/DF/DECR/CCMP/CPMP/DDPE relatif à la réalisation de l'étude d'impact environnementale et social du projet de renforcement du système d'AEP des communes de Glazoué et de Dassa-Zoumé attribué pour un montant HT de 11.840.000, source de financement : Budget Autonome

Les pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription des marchés au PPM 2017 ;
- Contrat approuvé

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- L'auditeur n'a pas fait de commentaire à ce niveau

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du présent marché est régulière.

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTRÉES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto-saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre de la gestion budgétaire 2016, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'Autorité Contractante (AC). Nous n'avons pas non plus décelé des recours exercés au niveau de l'ARMP.

Au titre de la gestion budgétaire 2017 et selon les informations obtenues, un marché relatif à la fourniture de matériel et exécution des travaux de pose de conduites et accessoires dans le cadre du projet et de renforcement du système d' AEP de la ville de Parakou et environs LOT2 a fait l'objet d'un recours non juridictionnel auprès du Comité de Règlement des Différents (CDR) de l'ARMP par le soumissionnaire FRANZETTI-BENIN/SAGE CGTH

L'audit a observé que la plainte a été formulée conformément à la réglementation en vigueur (article 145 du CMP). Toutefois, le requérant n'a pas été retenue en raison des non conformités aux critères de qualifications de l'annexe A du DAO comme le recommande l'article 78 alinéa 2 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et de délégations de service public.

Par ailleurs, la décision rendue par l'ARMP est en conformité avec la réglementation. Elle est référencée, datée et signée par le président et les membres du CRD. En conséquence, nous n'avons pas de commentaire à faire.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

Nous avons procédé à l'audit de l'exécution financière de la SONEB au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017. Les résultats issus de nos contrôles sont consignés dans les tableaux ci-dessous :

➤ **Gestion 2016**

Au titre de la gestion 2016, des pièces de règlement ont été communiquées aux auditeurs pour douze(12) marchés. Les diligences mises en oeuvre et les commentaires de l'auditeur sont consignés dans le tableau ci-dessous :

N° d'ordre	Réf Marché	Libellés	Délai d'exécution (en jours)	Date d'ordre de service/ remise de site	Réception provisoire	Reatrd (en jours)	Montant du marché	Montant total mandaté	Taux d'exécution financière	Garantie de bonne exécution	Observation
1	Marché N°002/SONEB/CCMP/CPMP/DAAG/DF du 08 janvier 2016	Renouvellement de la couverture en assurance santé de la SONEB	Néant	Néant	Néant	Néant	300 251 291	300 351 291	100%	15017565	RAS
2	Marché N°003/SONEB/CCMP/CPMP/DAAG/DF du 08 janvier 2016	Renouvellement de la police d'assurance global dommage, perte d'exploitation après bris de machine au profit de la SONEB	Néant	Néant	Néant	Néant	94 510 209	94 510 209	100%	4725510	RAS
3	Marché N° 028/16/SONEB/DG/DF/DCG GR/CCMP/CPMP/DLA du 16 février 2016	Travaux de réhabilitation et de rénovation du siège de la Direction Départementale de l'Ouème Plateau	90	07/03/2016	30/09/2016	117	123 535 568	80 857 023	65%	Indisponible	35% de preuve de paiement non communiqué; pénalité en dessous du seuil (article 16 dudit contrat de marché); indisponibilité du PV de réception définitive.
4	Marché N° 178/MEF/MEE M/DNCMP/SONEB/SP DU 18/04/2016	Fourniture de Matériels Informatiques au profit de la SONEB Lot 1: Fournitures Imprimantes et Ordinateurs	Néant	Néant	Néant	Néant	74 231 000	74 231 000	100%	3711550	RAS

5	Marché N° 179/MEF/M EEM/DNCM P/SONEB/S P DU 18/04/2016	Fourniture de Matériels Informatiques au profit de la SONEB Lot 2: Acquisition et Mise en Œuvre de deux serveurs	120	12/05/2016	08/12/2016	90	401 798 000	219 571 160	55%	Indisponible	Défaut d'application de pénalité(Art 15 dudit contrat de marché); indisponibilité de la preuve de 150 000 francs d'acompte versé au fournisseur; indisponibilité de PV de reception définitive.
6	Marché N°055/16/S ONEB/PRMP /DG/DF/DDP E/CCMP/CP MP/DES/SP du 11/04/16	Fourniture et installation d'électropompes à vitesse variable à très haut rendement et de kits de pompage solaires photovoltaïques Lots 1 & 2	Néant	Néant	Néant	Néant	189 939 459	180 442 486	95%	9022124	Indisponibilité de la preuve de libération de la retenue de garantie.(article 120 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et de délégations de service public)
7	Marché 039/16/SONEB/PRMP/DG/DF/CCM P/DCMQ du 16 mars 2016	Réalisation de l'étude portant apurement des créances de la SONEB	150	—	—	60	47 397 650	37 918 120	80%	1895906	Défaut preuve d'application de pénalité de retard; indisponibilité du rapport d'étape et provisoire.
8	Marché 263/MEF/M EEM/DNCM P/SONEB/S P du 05/09/2016	Réalisation des études techniques détaillées, l'assistance à la passation des marchés, le contrôle et la surveillance des travaux du projet de renforcement du système d'AEP de la ville de Parakou et ses environs	Néant	Néant	Néant	Néant	46 144 820	28 720 994	62%	1436050	Indisponibilité du rapport de mission

9	Bon de commande N°2 du 11/02/16 du Marché N°058/15/SONEB/PRMP/DG/DF/DECR/CCMP/CPMP Avenant N°1 du 21/01/2016	Fournitures de tuyaux PVC au profit de la SONEB	Néant	Néant	Néant	Néant	178 575 000	178 575 000	100%	8928750	RAS
10	Marché N° 106/16/PRMP/DG/DF/DCMQ/CCMP/CPMP du 16 décembre 2016	Marché A COMMANDES D'HYPOCHLORITE DE CALCIUM AU PROFIT DE LA SONEB - RENOUELEMENT	Néant	Néant	Néant	Néant	99 375 000	48 751 017	49%	2437551	Indisponibilité de la preuve de paiement de la redevance de régulation (Art 10 dudit contrat de marché); indisponibilité de preuve de paiement relative au BC N°013/17/SONEB/PRMP/DG/DCMQ/CCMP/CPMP; indisponibilité du BC N°1 du 24/02/2017; indisponibilité du PV de réception relative au BC N°013/17/SONEB
11	Marché 105/16/SONEB/PRMP/DG/DF/DCMQ/CCMP/CPMP/ du 16 décembre 2016	MARCHE A COMMANDES DE FOURNITURE DE SULFATE D'ALUMINE AU PROFIT DE LA SONEB - RENOUELEMENT	Néant	Néant	Néant	Néant	75 768 000	47 089 403	62%	2354470	Non prélèvement de 100% de TVA sur le règlement relatif au chèque n°1002169 du 20/09/2017.(Article 3 dudit contrat de marché)

➤ **Gestion 2017**

Au titre de la gestion 2017, l'autorité contractante a communiqué les pièces de règlement pour neuf (09) marchés. Les diligences mises en oeuvre et les commentaires de l'auditeur sont consignés dans le tableau ci-dessous :

N° d'ordre	Réf Marché	Libellés	Délai d'exécution (en jours)	Date d'ordre de service/ remise de site	Réception provisoire	Reatrd (en jours)	Montant du marché	Montant total mandaté	Taux d'exécution financière	Garantie de bonne exécution	Observation
1	N°023/17/SONEB/PRMP/DG/DECR/DDP E/CPMP/CCMP du 11/04/2017	Fourniture et installation d'équipements électromécaniques et réalisation de prestations connexes dans le cadre de la réalisation des travaux d'urgence de renforcement du système d'AEP de la ville de Parakou	Néant	Néant	Néant	Néant	309 369 818	309 369 818	100%	15468491	Indisponibilité du PV de réception définitive
2	N°495/MEF/EM/SONEB/DNCMP/SP du 24/11/2017	Travaux de génie civil et de pose des équipements hydrauliques, électriques et électromécaniques dans le cadre du projet de renforcement du système d'AEP de la ville de Parakou et environs	360	Néant	Néant	Néant	10 567 274 102	4 067 543 904	38%	203377195	Rapports du bureau de contrôle (IGIP) non fourni
3	N°074/17/SONEB/PRMP/DG/DF/DDPE/CCMP/CPMP du 14/12/2017	Acquisition de véhicule dans le cadre du projet de renforcement du système d'AEP de la ville de Cotonou et ses agglomérations phase III	Néant	Néant	Néant	Néant	43 800 000	43 800 000	100%	Indisponible	indisponibilité de la garantie de bonne exécution; restitution de la retenue de garantie avant terme échue; indisponibilité de la caution de retenue de garantie; indisponibilité du PV de réception définitive.

N° d'ordre	Réf Marché	Libellés	Délai d'exécution (en jours)	Date d'ordre de service/ remise de site	Réception provisoire	Reatrd (en jours)	Montant du marché	Montant total mandaté	Taux d'exécution financière	Garantie de bonne exécution	Observation
4	N°026/17/SONEB/PRMP/DG/DF/CCMP/CPMP/DDPE du 15/05/2017	Contrôle et surveillance des travaux de la phase d'urgence du projet de renforcement du système d'AEP de la ville d'Abomey-Calavi et environs	210	15/05/2017	22/03/2018	101	42 400 000	42 400 000	100%	2120000	Indisponibilité de la preuve du prélèvement de des frais de régulation.(condition particulière 1.10 dudit contrat de marché); inexistence des preuves de rapport bimestriels d'avancement des travaux et pièces justificatives de présence effective sur le terrain;Indisponibilité de la preuve de la caution de retenue de garantie.
5	N°034/17/SONEB/PRMP/DG/CPMP/CCMP/DCMQ du 08/06/2017	Acquisition de réactifs d'analyse bactériologique, de matériels et de consommables de laboratoire au profit de la SONEB (Lots 1 et 2)	Néant	Néant	Néant	Néant	37 281 069	35 563 393	95%	Indisponible	Indisponibilité de la preuve de paiement de la retenue de garantie.(article 120 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et de délégations de service public)
6	N°037/17/SONEB/PRMP/DG/DF/CCMP/CPMP/DECR/DCMQ du 20/06/2017	Marché à commandes de fourniture de matériels pour le remplacement des compteurs âgés et défectueux au profit de la SONEB - Renouvellement	Néant	Néant	Néant	Néant	334 246 800	100 274 040	30%	5013702	60% TVA facturé en violation de l'article 3 dudit présent contrat de marché.(la TVA sera prélevé à la source et les quittances de reversement serait retirées au service de la Comptabilité Général de la SONEB)

N° d'ordre	Réf Marché	Libellés	Délai d'exécution (en jours)	Date d'ordre de service/ remise de site	Réception provisoire	Reatrd (en jours)	Montant du marché	Montant total mandaté	Taux d'exécution financière	Garantie de bonne exécution	Observation
7	N° 057/2017/SONEB/PRMP/DG/DF/DDPE/CCMP/CPMP/DLA du 16/10/2017	Travaux de construction de clôture autour des ouvrages de captage d'eau et des châteaux d'eau et de réalisation de voies d'accès dans le cadre du projet de renforcement du système d'AEP des villes de Glazoué, et de Dassa-Zoumé à partir des eaux souterraines	Néant	Néant	17/01/2019	Néant	106 084 018	106 084 018	100%	5304200,9	Libération de la retenue de garantie avant expiration du délai de garantie.(article 120 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et de délégations de service public)
8	N°577/17/MEF/MEM/DNCMP/SONEB/SP du 19/12/2017	Réalisation des études techniques détaillées du projet de renforcement des systèmes d'AEP des villes de Bassila,Boukoumbé,Covè,Zangnanado,Dogbo,Adjarra,Missérété,Kandi,Aguégoué,Allada, Natitingou et leurs environs	Néant	Néant	Néant	Néant	197 350 000	197 181 000	100%	9859050	Indisponibilité de la preuve de retenue de garantie; indisponibilité des procès verbaux de reception.

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
----------------------	----------------------------------	--------------------------

0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Performance Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Performance Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en

		raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Performance Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Performance Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Performance Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Performance Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	KO	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	KO	0,00	Indisponibilité du document	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Cour des comptes	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux	OK	1,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux	OK	1,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES		0,86		

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,86.

Nous pouvons noter qu'il n'y a une mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics et que la Société Béninoise des Eaux du Bénin (SONEB) ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

- Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan prévisionnel de passation des marchés publics	15	15	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	2	2	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Demande de cotation	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	15	15	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	15	15	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	15	15	15	100%	RAS	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	15	15	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	15	15	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE _REVUE DE CONFORMITE (A)				7,14%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				49,42%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF _REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				14,45%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 14,45%.

Nous pouvons dire qu'il y a une performance **satisfaisante** et que la Société Béninoise des Eaux du Bénin (SONEB) ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.

- **Gestion 2017**

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan prévisionnel de passation des marchés publics	15	15	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Demande de cotation	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	14	14	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	14	14	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	14	14	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	14	14	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	15	15	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	15	15	15	100%	Les PV d'attribution provisoire ne sont pas publiés	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	15	15	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	15	15	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	15	1	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE_REVUE DE CONFORMITE (A)				7,14%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				65,33%		
	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF_REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				10,93%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 10,93%.

Nous pouvons dire qu'il y a une performance moyenne et que la Société Béninoise des Eaux du Bénin (SONEB) ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.

8.5. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de l'exécution financière se présente comme suit :

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE							
1	Garantie de soumission	15	11	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés de prestations intellectuelles pour lesquels il est exigé une garantie de soumission
2	Garantie de bonne exécution	15	11	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés pour lesquels il est exigé une garantie de soumission supérieure à 5% de la valeur de base du marché (avenants éventuels non compris)
3	Ordre de service	15	11	0	0%	RAS	Pourcentage d'ordres de service émis suite à des modifications de prix dépassant 10% de la valeur du marché
4	Avenant: autorisation	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage d'avenants signés sans autorisation de la DNCMP
5	Avenant: Proportion du marché initial	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage d'avenants à la suite des modifications de prix dépassant 20% de la valeur du marché
6	Avance de démarrage: garantie	15	11	0	0%	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage accordées sans garantie de remboursement d'avance
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	15	11	0	0%	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage ayant dépassé 20% pour les travaux et PI, et 30% pour les fournitures et autres services
8	Dossier d'exécution	15	11	11	100%	Indisponibilité de document pour mieux apprécier le délai d'exécution	Pourcentage de marchés n'ayant pas respecté le délai d'exécution
	MOYENNE				25,00%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 25%.

Nous pouvons dire qu'il y a une performance **satisfaisante** et que la Société Béninoise des Eaux du Bénin (SONEB) ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

➤ Gestion 2017

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités	% de non-conformités	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE							
1	Garantie de soumission	15	8	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés de prestations intellectuelles pour lesquels il est exigé une garantie de
2	Garantie de bonne exécution	15	8	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés pour lesquels il est exigé une garantie de soumission supérieure à 5% de la valeur de base du marché (avenants éventuels non compris)
3	Ordre de service	15	8	0	0%	RAS	Pourcentage d'ordres de service émis suite à des modifications de prix dépassant 10% de la valeur du marché
4	Avenant: autorisation	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage d'avenants signés sans autorisation de la DNCMP
5	Avenant: Proportion du marché initial	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage d'avenants à la suite des modifications de prix dépassant 20% de la valeur du marché
6	Avance de démarrage: garantie	15	8	0	0%	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage accordées sans garantie de remboursement d'avance
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	15	8	0	0%	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage ayant dépassé 20% pour les travaux et PI, et 30% pour les
8	Dossier d'exécution	15	8	8	100%	Indisponibilité de document pour mieux apprécier le délai d'exécution	Pourcentage de marchés n'ayant pas respecté le délai d'exécution
	MOYENNE				25,00%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 25%.

Nous pouvons dire qu'il y a une performance **satisfaisante** et que la Société Béninoise des Eaux du Bénin (SONEB) ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

IX. ANNEXES**ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	Hugues MEHOU	PRMP/SONEB
2	Jérôme Charles ALOFA	CCMP/SONEB
3	Modeste DOSSOU-YOVO	C/SECMP/SONEB
4	Audrey KPOLEDJI	S-PRMP/SONEB

ANNEXE 2 : Tableaux d'exhaustivité**- Gestion 2016****Appel d'offres ouvert**

		Planification	aoo			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Total	TOTAL REQUIS	%	% GLOBAL
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2			3			4						5				Total	TOTAL REQUIS	%	
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Travaux de réhabilitation et de rénovation du siège de la Direction Départementale de l'Ouémé Plateau	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	1	15	16	94%	38,28%
2	Fourniture de Matériels Informatiques au profit de la SONEB Lot 1: Fournitures Imprimantes et Ordinateurs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	0	1	1	14	16	88%	
3	Fourniture de Matériels Informatiques au profit de la SONEB Lot 2: Acquisition et Mise en Œuvre de deux serveurs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	0	1	1	14	16	88%	
4	Fourniture et installation d'électropompes à vitesse variable à très haut rendement et de kits de pompage solaires photovoltaïques Lots 1 & 2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	1	15	16	94%	
5	Acquisition de 8.532 kits de branchements particuliers au profit de la SONEB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	N/A	0	0	0	1	0	0	1	16	6%	
6	Fournitures de tuyaux PVC au profit de la SONEB	1	0	1	1	0	0	1	1	1	0	N/A	1	1	0	1	0	1	10	16	63%	
7	MARCHE A COMMANDES DE FOURNITURE DE CHAUX ETEINTE AU PROFIT DE LA SONEB - RENOUVELLEMENT	1	1	1	0	1	0	1	1	1	0	N/A	0	1	0	1	0	1	10	16	63%	

Tableau d'exhaustivité gré à gré

	Planification	Autorisation	Dossier de consultation		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Nombre de cellules contenant une valeur	TOTAL	%	% GLOBAL
Marchés (N° & Intitulé)	1	2	3		4				5							6						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
Renouvellement de la couverture en assurance santé de la SONEB	1	0	0	0	0	0	0	N/A	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	3	12	25,00%	39%
Renouvellement de la police d'assurance global dommage, perte d'exploitation après bris de machine au profit de la SONEB	1	0	0	0	0	0	0	N/A	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	3	12	25,00%	
Réalisation de l'étude d'impact environnementale et social du projet de renforcement du système dAEP des communes de Glazoué et de Dassa-Zoumé	1	0	1	1	0	0	0	N/A	1		1	0	1	0	0	1	1	0	8	12	66,67%	

Tableau d'exhaustivité pour les prestations intellectuelles avec présélection.

	Planification	Préselection						DP		Réceptions des propositifs			Analyse, Evaluation des offres & Attribution								Attribution et négociation			Contractualisation			Nombre de cellules contenant une valeur	TOTAL	%	% GLOBAL
Marchés (N° & Intitulé)	1	2						3		4			5								6			6						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x					
Réalisation de l'étude portant apurement des créances de la SONEB	1	0	1	1	1	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1	19	25	76%		
Réalisation des études techniques détaillées, l'assistance à la passation des marchés, le contrôle et la surveillance des travaux du projet de renforcement du système d'AEP de la ville de Parakou et ses environs	1	1	0	0	1	1	0	0	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	0	0	0	1	0	0	1	15	25	60%		
Réalisation de la la mission d'assistance technique dans le cadre du projet de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la viabilite des systèmes d'eau	1	0	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1	19	25	76%		

- **Gestion 2017****Tableau d'exhaustivité de demande d'appel d'offres ouvert.**

		PLANI FICATI ON	A O O		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Total requis	TOTAL	%	% GLOBA L
N°	Marchés (N° & Intitulé)		2		3				4							5						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Travaux de génie civil et de pose des équipements hydrauliques, électriques et électromécaniques dans le cadre du projet de renforcement du système d'AEP de la ville de Parakou et environs	1	1	1	0	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	0	0	0	8	16	50%	49,42%
2	Acquisition de cinq (05) véhicules de type 4x4 double cabine dans le cadre du projet de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la viabilité des systèmes d'AEP des villes de Cotonou, Porto-Novo et leurs agglomérations	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	1	1	1	0	15	16	94%	
3	Travaux de pose de conduite et accessoires a porto novo et aguégues dans le cadre du projet de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la viabilité des systèmes d'aep des villes de cotonou et leurs agglomérations,	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	1	1	1	0	15	16	94%	
4	Acquisition de véhicule dans le cadre du projet de renforcement du système d'AEP de la ville de Cotonou et ses agglomérations phase III	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	1	1	1	0	15	16	94%	

		PLANIFICATION	AOO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Total requis	TOTAL	%	% GLOBAL
N°	Marchés (N° & Intitulé)		2		3				4							5						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
5	Acquisition de réactifs d'analyse bactériologique, de matériels et de consommables de laboratoire au profit de la SONEB (Lots 1 et 2)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	1	1	1	0	15	16	94%	
6	Acquisition de soixante dix (70) terminaux de saisie portables (TSP) avec postes de travail et accessoires au profit de la SONEB	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	0	1	1	1	0	1	13	16	81%	
7	Travaux de construction de clôture autour des ouvrages de captage d'eau et des châteaux d'eau et de réalisation de voies d'accès dans le cadre du projet de renforcement du système d'AEP des villes de Glazoué, et de Dassa-Zoumé à partir des eaux souterraines	1	0	1	1	1	0	1	1	1	0	N/A	1	0	0	1	0	0	9	16	56%	
8	Réalisation des travaux de pose des équipements hydraulique,électrique, électromécaniques et de génie civil dans le cadre de la phase d'urgence du projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville d'abomey calavi	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	1	1	1	1	16	16	100%	

Tableau d'exhaustivité de gré à gré

	Planification	Autorisati on	Dossier de consultation		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Nombre de cellules contenant une valeur	TOTAL	%	% GLOBAL
Marchés (N° & Intitulé)	1	2	3		4				5							6						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
Travaux de génie civil et de pose des équipements hydrauliques, électriques et électromécaniques dans le cadre du projet de renforcement du système d'AEP de la ville de Parakou et environs	1	1	1	0	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	0	1	1	N/A	12	18	67%	67%

Tableau d'exhaustivité pour les prestations intellectuelles avec présélection.

	Planification	Préselection						DP		Réceptions des propositins			Analyse, Evaluation des offres & Attribution								Attribution et négociation			Contractualisation			Nombre de cellules contenant une valeur	TOTAL	%	% GLOBAL
Marchés (N° & Intitulé)	1	2						3		4			5								6			6						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x					
Contrôle et surveillance des travaux de la phase d'urgence du projet de renforcement du système d'AEP de la ville d'Abomev-Calavi et environs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	25	25	100%	89%	
Réalisation des études techniques détaillées du projet de renforcement des systèmes d'AEP des villes de Bassila,Boukoumbé,Covè,Zangnanado,Dogbo,Adjarra,Missérété,Kandi,Aguégué, Allada, Natitingou et leurs environs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	22	25	88%		
Mission d'assistance technique à l'unité de gestion du projet d'alimentation en eau potable des zones péri-urbaines de Grand Cotonou (Cotonou, Abomey-Calavi, Sémè-Kpodji) et Porto-Novo	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	23	25	92%		
Réalisation de l'audit financier des comptes exercice 2017,2018, et 2019 dans le cadre du projet de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la viabilité des systèmes d'AEP des villes de Cotnou, Porto-novo et leurs agglomérations	1	1	0	1	1	1	0	0	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	21	25	84%		
Contrôle et surveillance des travaux de la phase d'urgence du projet de renforcement du système d'AEP de la ville d'Abomey-Calavi et environs	1	0	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0	21	25	84%		
Réalisation d'une étude de faisabilité du projet d'alimentation en eau potable des villes de Karimama,Kalalé,Cobly,Gogounou,Ouèsè,Quinhi,Kpomassè et Zè (8 villes non couvertes)	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0	21	25	84%		

Légende

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC

3. DC

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

4. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

5. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les PV d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou preuve de publication du procès-verbal d'attribution provisoire

6. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Annexe : 3 Détermination moyen du délai de passation

- Gestion 2017

N°ordre	Délai	publication de l'avis au Dépôt des plis	plis à l'attribution provisoire	provisoire à la signature du contrat	du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Fourniture de Matériels Informatiques au profit de la SONEB Lot 1: Fournitures Imprimantes et Ordinateurs	30	42	67	0	139
2	Réalisation de l'étude d'impact environnementale et social du projet de renforcement du système d'AEP des communes de Glazoué et de Dassa-Zoumé	43	42	77	18	180
3	Fourniture et installation d'électropompes à vitesse variable à très haut rendement et de kits de pompage solaires photovoltaïques Lots 1 & 2	30	12	144	2	188
4	Réalisation de l'étude portant apurement des créances de la SONEB	0	99	219	5	323
5	Réalisation des études techniques détaillées, l'assistance à la passation des marchés, le contrôle et la surveillance des travaux du projet de renforcement du système d'AEP de la ville de Parakou et ses environs	49	225	72	50	396
6	Fournitures de tuyaux PVC au profit de la SONEB	29	28	644	0	701
7	MARCHE A COMMANDES DE FOURNITURE DE CHAUX ETEINTE AU PROFIT DE LA SONEB - RENOUELEMENT	0	174	67	49	290
8	Réalisation de la mission d'assistance technique dans le cadre du projet de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la viabilité des systèmes d'eau	12	8	37	4	61
						2278
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						1957
Volume de marchés concernés (pertinents)						8
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						245

- Gestion 2016

Détermination du délai moyen de passation

N°ordre	Délai	publication de l'avis au Dépôt des plis	plis à l'attribution provisoire	l'attribution provisoire à la signature	du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Fourniture et installation d'équipements électromécaniques et réalisation de prestations connexes dans le cadre de la réalisation des travaux d'urgence de renforcement du système d'AEP de la ville de Parakou	6	2	27	0	35
2	Acquisition de cinq (05) véhicules de type 4x4 double cabine dans le cadre du projet de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la viabilité des systèmes d'AEP des villes de Cotonou, Porto-Novo et leurs agglomérations	65	70	119	1	255
3	Travaux de pose de conduite et accessoires a porto novo et aguégés dans le cadre du projet de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la viabilité des systèmes d'aep des villes de cotonou et leurs agglomérations,	0	120	97	0	217
4	Acquisition de véhicule dans le cadre du projet de renforcement du système d'AEP de la ville de Cotonou et ses agglomérations phase III	30	70	96	3	199
5	Contrôle et surveillance des travaux de la phase d'urgence du projet de renforcement du système d'AEP de la ville d'Abomey-Calavi et environs	0	16	60	0	76
6	Acquisition de réactifs d'analyse bactériologique, de matériels et de consommables de laboratoire au profit de la SONEB (Lots 1 et 2)	31	15	90	0	136
7	Mission d'assistance technique à l'unité de gestion du projet d'alimentation en eau potable des zones péri-urbaines de Grand Cotonou (Cotonou, Abomey-Calavi, Sémè-Kpodji) et Porto-Novo	0	206	102	25	333
8	Acquisition de soixante dix (70) terminaux de saisie portables (TSP) avec postes de travail et accessoires au profit de la SONEB	31	56	47	0	134

N°ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
9	Réalisation de l'audit financier des comptes exercice 2017,2018, et 2019 dans le cadre du projet de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la viabilité des systèmes d'AEP des villes de Cotonou, Porto-novo et leurs agglomérations	15	245	150	3	413
10	Réalisation des études techniques détaillées du projet de renforcement des systèmes d'AEP des villes de Bassila, Boukoubé, Covè, Zangnanado, Dogbo, Adjara, Missérété, Kandi, Agoué, Allada, Natitingou et leurs environs	36	144	120	28	328
11	Réalisation d'une étude de faisabilité du projet d'alimentation en eau potable des villes de Karimama, Kalalé, Cobly, Gogounou, Ouèssè, Ouinhi, Kpomassè et Zè (8 villes non couvertes)	35	52	110	27	224
12	Réalisation des travaux de pose des équipements hydraulique, électrique, électromécaniques et de génie civil dans le cadre de la phase d'urgence du projet de renforcement du système d'alimentation en eau	33	27	140	29	229
						1194
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						988
Volume de marchés concernés (pertinents)						12
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						82

ANNEXE 4 : DIVERS COURRIERS







Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 29 Mai 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics de la Société Nationale des Eaux du
Bénin (SONEB)

Att. : Points focaux de la mission
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 142/05/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du
Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017_ **Prise de contact et
démarrage de la mission**

Madame/Monsieur,

Faisant suite à nos précédentes correspondances, nous venons par la présente vous
informer que la mission démarrera sur le terrain le lundi 3 Juin 2019 pour une durée de
deux (02) mois.

En conséquence, nous prions les points focaux de ladite mission à prendre toutes les
dispositions nécessaires afin que la documentation requise soit diligemment
communiquée à l'équipe d'auditeurs.

Par ailleurs, vous voudriez bien prendre contact (21 30 54 22/65 10 39 71 ;
bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com) avec la mission d'audit afin de retenir au besoin
et de commun accord les dates de passage.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.


Serge MENSAH
 Associé Gérant
 Expert-comptable diplômé

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CN55 : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W- Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé

FRANCE : 19b rue Jeanne d'Arc, 10180
Saint Lyé (TROYES) ; N°SIRET : 813 116 191 000
95, 910, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09-Az
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 13 Mai 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics de la Société Nationale des Eaux du
Bénin (SONEB)

Att. : Point focal de la mission
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 42/05/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017 _ **Transmission d'échantillon d'audit, collecte
des pièces et démarrage de la mission**

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous
transmettons par la présente l'échantillon des marchés à auditer.

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions
que vous ferez prendre afin que la documentation requise soit communiquée à l'équipe
d'auditeurs au plus tard le 17 mai 2019. Vous trouverez en annexe la liste indicative des
documents et pièces à mobiliser pour la présente mission.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.

Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

PJ : Echantillon d'audit des marchés
Liste des documents & pièces à collecter

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège: Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : B1104 01001 Compto N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W- Siège: Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 92 18 -
CRA BANK Togo - TC116 01001 Compto N°030844220101 82

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lys (Troyes) ; N°SIRET : 813 116 191 000
12 ; N° de TVA intracommunautaire: TVA
FR54 813 116 191



Bureau d'Expertises Comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 27 mars 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics de la Société Nationale des Eaux du
Bénin (SONEB)

Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 101/03/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différentes autorités contractantes du Bénin au titre des gestions budgétaires
2016 et 2017 (lot 3) _ **Demande de base de données des Marchés Publics
(2016 & 2017) et état des plaintes**

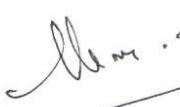
Madame/Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que notre cabinet a été déclaré titulaire du marché
N° 067/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/19 relatif à la mission mieux renseignée en objet.

A ce titre, et en prélude au démarrage de ladite mission, nous vous prions de bien vouloir
nous communiquer la liste de tous les marchés passés par votre structure ainsi que l'état
des plaintes reçues des soumissionnaires et/ou candidats au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017, de préférence dans un format Excel sur CD-ROM ou par
courriel (bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com / mensexpert@yahoo.fr).

Nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que ladite liste soit
communiquée à l'équipe d'audit au plus tard le **jeudi 4 avril 2019**.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.


Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé



BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège: Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou

TOGO : RCCM N° TOGO-LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W- Siège: Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lyé (TROYES) : N°SIRET : 813 116 191 000

ANNEXE 5 : PV DE RESTITUTION

Audits des marchés publics 2016 & 2017 de la SONEB _ PV de restitution
**PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES
 MARCHES PUBLICS AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016-2017**

Nom de l'autorité contractante : Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)

Date de tenue de la séance de restitution : 28 janvier 2020

Heure de démarrage : 10h 05 mn

Personnes présentes à la séance :

(Cf liste de la séance de restitution ci-jointe)

I. Récapitulatif des pièces collectées au cours de la restitution

Aucune pièce n'est collectée.

II. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

- Le plan de passation des marchés publics de l'exercice 2015 ;
- Les actes de nominations des organes de passation et de contrôle ;
- L'ensemble des pièces manquantes mentionnées dans le rapport provisoire.

III. Synthèse des observations du consultant

3.1. Sur les procédures de passation des marchés collectés

➤ **Gestion budgétaire 2016**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB), appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	12	5	0	3	4
2	DC	1	1			
3	Gré à gré	2	2	0	0	0
Total général		15	8	0	3	4
%		100%	53,33%	0,00%	20,00%	0%

Légende

REG Procédure régulière
 RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
 IRR Procédure irrégulière
 NUL Marché nul
 IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

Audits des marchés publics 2016 & 2017 de la SONEB _ PV de restitution

➤ Gestion budgétaire 2017

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB), appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	GRE A GRE	1	1	0	0	0
2	AAO	14	11	3	0	0
Total général		15	12	3	0	0
%		100%	80,00%	20,00%	0,00%	0%
Légende						
REG	Procédure régulière					
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités					
IRR	Procédure irrégulière					
NUL	Marché nul					
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion					

3.2. Sur les plaintes

Les plaintes reçues au cours des exercices 2016 et 2017 seront renseignées dans les contre-observations de l'audit.

3.3. Sur l'exécution financière

Une partie des pièces de règlement ont été communiquées et traitées. Les diligences sont en cours pour la collecte des pièces restantes relative à l'audit financier.

A la date de cette séance de restitution et au regard de tout ce qui précède, la PRMP et la CCMP prennent acte des opinions données par l'auditeur et promettent lui revenir au plus tard le 13 février 2020 pour ses contre-observations et les pièces manquantes

La séance a été levée à 11 h 55 mn

Fait à Cotonou, le 28 janvier 2020

Pour BEC SARL

PRINCE-ADENGNITONON
Narciss

Tanguy MAFFON



Pour l'Autorité Contractante

Hugues MAFFON
PRMP-June

Serène ADOFA
CCMP

BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

**AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES
AUTORITES CONTRACTANTES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 ET 2017**

SEANCE DE RESTITUTION

Autorité Contractante : **SONEB**

Cotonou, le 28 / 04 / 2020

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	MAFFONG G. H. Tanguy	Auditeur BEC	65 10 39 71 bec_scp@yahoo.fr	
2	PRINCE-ABANGNITON Haniwa	Auditeur BEC	41	
3	ALOFA Jérôme Charles	CCMP/SONEB	95429205 calofa@sones.bj	
4	Hugues Méthou	PRMP/SONEB	95869895 hugues@sones.bj	
5				
6				
7				

Annexe 6 : Observation de l'audité

L'observation de la SONEB est prise en compte pour actualisée le présent rapport

OBSERVATIONS DE LA SONEB RELATIVES AU RAPPORT D'AUDIT GESTION 2016-2017
PRESENTE PAR LE CABINET BEC SARI

Références	Observations BEC	Contre observations SONEB
Page 11 -IV Tableau de diagnostic	Les actes de désignation de la PRMP et CCMP ne sont pas communiqués	PRMP : suivant l'article 9 de la loi 2009-02 du 07 août 2009 en vigueur pendant la période sous revue, c'est le PCA qui était la PRMP. A la SONEB la fonction de la PRMP a été exercée par Monsieur Emile PARAÏSO, PCA au cours des années 2016-2017. CCMP : Confère annexe n° 1. Confère annexe n° 2
Page 13 point 5.5 procédure de gré-à-gré	... les marchés passés par entente directe représentent 11,97 % de l'ensemble des marchés passés ... violation de l'article 51 du CMP	Le taux de 11,62 % calculé dans le tableau, est déterminé sur la base d'un montant total des marchés au titre de 2016 de 3 398 082 956 F qui représentent le montant total de l'échantillon et non celui du plan de passation de montant 12 869 000 000 F CFA, soit 3 % du PPMP (annexe 3)
Page 16 AOO N°16/15/SONEB....	Le marché n'est pas inscrit dans le PPMP	Le marché n° 028/16/SONEB/DG/DF/DCGGR/CCMP/CPMP/DLA relatif à la réhabilitation du siège de la Direction départementale de l'Ouémé, se rapporte à un appel d'offres qui a été lancé en 2015. Ledit appel d'offres figure bien au PPMP 2015 (Cf. annexe 4). La procédure est donc valide.

Références	Observations BEC	Contre observations SONEB
Page 18 Point 7	Marché n° 325/16/SONEB/PRMP/DG/DECR/CPMP/CCMP Aucune pièce communiquée en dehors du contrat.	Le contrat d'acquisition de 8532 kits de branchements particuliers se rapporte plutôt au marché 325/MEFPD/DNCMP/SONEB/SP du 31/07/15 portant sur 16115 kits. Il s'agit plus précisément d'un bon de commande, le second passé sur ledit marché et portant sur le solde majoré (+ 15 %) de kits restants à acquérir. Les documents sont disponibles au secrétariat de la PRMP (annexe 5)
Page 18-19 Point 8	Marché BC n° 039/15/SONEB/PRMP/DG/DF/DDPE/CCMP/CPMP Les procédures ayant conduit à l'attribution des deux marchés sont frappées de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés publics 2016	La conclusion tirée à la page 19 se rapporte uniquement au marché N° 039 et non à deux marchés différents. Ce marché N° 039 se rapporte à l'AOO n° 06/15 dont la procédure a été entamée en 2015 et inscrite au PPMP 2015 extrait PPMP du SIGMAP (Cf annexe 6)
Page 19-20 Point 10	AOO N° 007/15/SONEB/PRMP/CCMP/DLA Marché n° 058/SONEB/PRMP/DG/DF/DECR/CCMP/CPMP La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de son défaut d'inscription dans le PPMP 2016	La procédure a été entamée en 2015 et achevée en 2016. Elle est inscrite à la référence F_DECR_3510 dans le PPMP 2015 du SIGMAP (annexe 7).
Page 20 Point 11	Marché BC n° 106/16/PRMP/G/DF/DCMQ/CCMP/CPMP Aucune pièce n'a été obtenue en dehors du contrat	Les pièces relatives à ce marché sont disponibles au secrétariat de la PRMP
Page 20 Point 12	Marché BC N° 105/16/SONEB/PRMP/DG/DF/DCMQ/CCMP/CPMP Aucune pièce n'a été obtenue en dehors du contrat	Les pièces relatives à ce marché sont disponibles au secrétariat de la PRMP

Références	Observations BEC	Contre observations SONEB
Page 20 Point 13	Entre la date limite de dépôt des offres et la signature du marché, 22 mois se sont écoulés sans que les raisons de ce retard anormal ne soit communiquées aux auditeurs.	Le marché n° 107/16 visé est un marché de renouvellement tel que stipulé dans l'objet dudit marché. Il fait donc suite à l'exécution du premier contrat.
Page 21 Point 14	Marché BC N° 330/MEF/MEEM/DNCCMP/SP Aucune pièce n'a été obtenue en dehors du contrat	Les pièces relatives à ce marché sont disponibles au secrétariat de la PRMP
Page 23 Point IV	AOO N° 017/16/SONEB/PRMP/CCMP/DDPE Marché n° 495/MEF/MEMSONEB/DNCCMP/SP A l'issue de la publication, un seul dossier a été reçu. L'autorité contractante aurait pu ouvrir un nouveau délai de 15 jours calendaires comme le recommande l'article 33 du CMP	Le marché n'a pas été attribué à la première date de dépôt des offres (Cf. PV d'insuffisance de plis - annexe 8). Un nouveau délai a été ouvert et l'avis publié dans le quotidien LE MATINAL n° 5114 du vendredi 30 juin 2017 (annexe 9).
Page 24-25 Point VI	AOO N° 003/16/SONEB/PRMP/CCMP/DDPE Marché n° 026/17/SONEB/PRMP/DG/DF/DDPE/CCMP/CPMP La procédure de passation ayant conduit à l'attribution de ce marché est irrégulière au regard du défaut d'information des soumissionnaires non retenus du rejet de leurs offres	Les lettres de notification du rejet des offres des soumissionnaires non retenus sont disponibles (annexe 10) L'attributaire du marché est SETEM BENIN et non SAFECO.
Page 27 Point XI	AOO N° 026/17/SONEB/PRMP/DG/CPMP/DDPE Marché n° 057/2017/SONEB/PRMP/DG/DF/DDPE/CCMP/CPMP/DLA La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est irrégulière au regard des insuffisances ci-après : - Défaut d'informations au soumissionnaires non retenus du rejet de leurs offres ; - Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ; - Défaut de publication de l'avis définitif	Les lettres de notification du rejet des offres des soumissionnaires non retenus sont disponibles (Cf. annexe 11) Le PV d'attribution provisoire a été élaboré et affiché (annexe 12).

3